



Résumé : *Cet article propose l'analyse d'un corpus formé d'introductions de mémoires de recherche en sciences humaines rédigées par des étudiants roumains qui finissent leurs études de français langue étrangère à l'Université de Constanta (Roumanie). La démarche analytique prend en considération les formes de cadrage de la problématique, la planification, la description des différents corpus ainsi que les manières de renvoyer à la bibliographie de spécialité. Le but de ce travail est de montrer la manière des scripteurs étudiants de se rapporter au paradigme - relativement stabilisé - de l'écrit de recherche en français langue étrangère et de fournir ainsi les bases d'un enseignement plus cohérent et plus réfléchi de ce type d'écrit universitaire.*

Mots-clés : *mémoire de recherche, français langue étrangère, cadrage, problématique, planification, corpus, bibliographie*

Abstract: *The present article suggests the analysis of a corpus made up of BA Theses written by Romanian students graduating from "Ovidius" University of Constanta (Romania), specializing in French as a foreign language. The analytical approach takes into consideration the framework forms of the problems, the planning, the description of the different corpuses, as well as the ways in which the specific bibliography is referred to. The purpose of our paper is, on the one hand, to show the manner in which these students relate themselves to the paradigm – relatively stabilized – characteristic of scientific writing in French as a foreign language. On the other hand, our research aims at providing a foundation for a more coherent and more reflective teaching of this type of academic writing.*

Keywords : *BA Thesis, French as a foreign language, framework, problems, planning, corpus, bibliography*

1. Introduction

Les mémoires de recherche rédigés par les étudiants en fin de parcours universitaire représentent un riche terrain d'analyses et de réflexion quant à l'apprentissage de l'écriture scientifique. Situés au carrefour entre l'écriture d'apprentissage et l'écriture de recherche, bénéficiant d'un statut discursif particulier (s'adressant

essentiellement au jury de professeurs) et d'une diffusion limitée, ces mémoires portent autant les traces des hésitations et des erreurs des scripteurs non-experts que les marques de l'adéquation au paradigme discursif de l'écrit de recherche. Si nous nous rapportons, en plus, aux mémoires rédigés en langue étrangère, nous sommes obligés d'introduire comme variables non seulement la langue étrangère, mais aussi et surtout, les spécificités du discours de recherche dans la langue étrangère en question (Fløttum, Dahl, Kinn, 2006 ; Thue Vold, 2008).

Nous souhaiterions examiner, dans cet article, de manière non exhaustive, un corpus d'introductions de mémoires de recherche rédigés en français langue étrangère par des étudiants roumains en fin de Licence et de Master. Il s'agit d'une trentaine d'introductions, comportant chacune entre 1 et 3 pages, que nous avons recueillies dans les archives du Département de Langues Romanes de l'Université Ovidius de Constanta (Roumanie). Les mémoires ont été rédigés entre 2005 et 2010 et portent sur les domaines de spécialisation suivants : linguistique française (12 mémoires), didactique du français langue étrangère (8 mémoires), littérature française (7 mémoires) et civilisation française (4 mémoires).

Malgré ces différentes spécialisations, les mémoires ont en commun le fait d'être tous rédigés en français langue étrangère, ce qui nous laisse supposer qu'ils se rapportent tous au modèle discursif français de rédaction d'un mémoire de recherche. Difficile à formaliser, ce modèle bénéficie toutefois d'une certaine unanimité aussi bien parmi les praticiens scripteurs que parmi les analystes de discours qui se penchent, de plus en plus souvent ces derniers temps, sur le champ plus large des discours universitaires (voir, parmi d'autres, Cislaru, Claudel, Vlad, 2009).

Dans ce cadre, et par rapport aux différentes analyses des articles de recherche rédigés en français, nous faisons l'hypothèse que l'introduction d'un écrit de recherche en français comporte quelques constantes formelles et discursives que l'on peut qualifier, avec De Nuchèze (1998 : 25), comme des « routines scripturales ». Il s'agit, essentiellement, d'éléments liés au cadrage de la problématique, aux renvois à la bibliographie de spécialité, à la description du corpus et à la planification de la recherche. En examinant les réalisations de ces contraintes discursives dans le corpus d'introductions de mémoires, nous souhaiterions, dans cet article, proposer des paramètres d'analyse d'un corpus inédit, qui représente pour nous un terrain d'observation extrêmement utile : en tant qu'enseignantes, nous sommes souvent en position d'évaluer ce type d'écrits, et l'analyse pourra nous permettre d'asseoir notre évaluation sur des bases plus solides et mieux argumentées. Nous allons procéder par des repérages d'indices discursifs sur le corpus d'introductions afin de pouvoir proposer une description structurée des marques utilisées par les scripteurs dans la réalisation de leur rédaction universitaire en français langue étrangère, marques que nous allons interpréter en fonction des routines scripturales de l'écrit de recherche.

2. Le cadrage

Le cadrage est l'un des éléments essentiels qui assurent, dans l'introduction des mémoires de recherche, le guidage du lecteur: « L'objectif caractérisant les introductions est le guidage du lectorat. Ce guidage assure la lisibilité du

texte et se décompose en deux sous-opérations : le cadrage et la planification » (De Nuchèze, 1998: 27).

Dans notre analyse nous avons considéré comme faisant partie de la séquence de cadrage les énoncés servant à délimiter et à contextualiser le sujet du mémoire dans son domaine de référence aussi bien que les énoncés dans lesquels l'étudiant-auteur annonce les objectifs de sa recherche. Le cadrage, tel qu'il est rédigé dans les travaux des étudiants, montre aussi en quelle mesure ils comprennent eux-mêmes la problématique abordée.

Une bonne partie des introductions analysées contiennent un double cadrage. En effet, les étudiants combinent ce qu'on appelle le cadrage générique¹ et le cadrage spécifique², ils contextualisent le sujet choisi en le situant à l'intérieur du domaine ou du champ de recherche avant d'annoncer ce qu'ils se proposent de faire dans leur étude. On remarque, comme dans les exemples (1) et (2), que le cadrage générique est souvent réalisé par le moyen de citations (avec ou sans références complètes) qui leur servent d'arguments d'autorité auto-légitimants et qui donnent du poids aux assertions personnelles :

(1) Le pouvoir est défini dans le vocabulaire de la psychologie comme « une réalité qui donne à son détenteur la possibilité de commander et de se faire obéir de ceux qui... [...] (Lafon, 1987). Dans la conception des sociologues, « le pouvoir est à la fois le fait de disposer de... [...] (Barreyre, 1995). Du point de vue des linguistes, un ensemble hétérogène et très riche d'instruments linguistiques et paralinguistiques marque les relations de pouvoir dans toute interaction verbale. Dans notre travail, nous nous intéresserons à la question des rapports de pouvoir dans les interactions verbales. Il s'agit donc d'une approche relationnelle.... [F.R.]

(2) S'appuyant sur des concepts fondamentaux de la traductologie, l'objectif principal de ce projet est d'offrir la possibilité de mieux comprendre les techniques traductives. [...Mon corpus...] Comme Dagrun Lorgen Jensen le précise, en Europe, le discours économique a été relativement peu étudié en comparaison avec d'autres technoclectes comme le discours technique ou le discours juridique. [P.R.]

Parfois, cette contextualisation n'existe pas, l'auteur se limitant à la présentation des objectifs de l'étude, ce qui correspondrait à une forme de cadrage spécifique auto-centré, qui met le scripteur au centre du discours, sans appel au cadre épistémologique commun (De Nuchèze, 1998 : 28) :

(3) Je propose dans ce mémoire de maîtrise de remettre en cause l'immortelle histoire d'amour du chevalier Des Grieux et de Manon, deux personnages qui ont leur place parmi les plus célèbres amants de la littérature. [...] L'objectif de cette réflexion est d'analyser la manière dans laquelle la passion se convertit en fatalité [...] Il s'agira, donc, ici, d'explorer le thème de la fatalité qui est donné dès le début, comme dans une ouverture musicale. [B.C.]

Dans d'autres cas, beaucoup plus rares, l'auteur ne procède qu'à un cadrage générique sans aucune mention de ce qu'il se propose de faire dans son travail, comme B.M. et N.C., que nous citons sous (4) et (5):

(4) Les proverbes reflètent la grande sagesse du peuple car, comme l'a dit Lucian Blaga, « le proverbe a toujours la sagesse d'un vieil homme », des enseignements de sa vie, de son histoire et de l'expérience quotidienne. [B.M.]

(5) En France, à partir du XVIIe siècle, l'organisation des postes et l'esprit de société interviennent pour développer, multiplier les correspondances et leur donner un intérêt général et littéraire....

La lettre est à cette époque une gazette et une causerie. Elle circulait de main en main. On la lit au milieu d'un cercle d'amis. [N.C.]

Dans ces deux cas, l'absence de cadrage spécifique correspond à l'absence de problématique et de planification clairement formulées et donne lieu à des discours dans lesquels les étudiants insèrent des copier-coller plus ou moins habiles en essayant de justifier par les paroles des autres des recherches qu'ils ne savent pas assumer eux-mêmes.

Double, seulement générique ou seulement spécifique, le cadrage est un élément essentiel dans l'introduction du discours de recherche. Dans notre corpus on voit bien que les étudiants imaginent leur mémoire comme un contenu à communiquer et qu'ils font des efforts non seulement pour guider leur public virtuel mais aussi pour susciter l'intérêt de ce dernier en faisant alterner le cadrage générique (avec appui réel ou simulé sur la bibliographie) et le cadrage spécifique auto-centré. Dans ce qui suit, nous allons examiner la manière dont les renvois bibliographiques appuient les éléments de cadrage que nous venons de présenter.

3. Les renvois à la bibliographie

Les introductions des mémoires des étudiants incluent très souvent des références bibliographiques plus ou moins bien décrites ou insérées dans le texte. Convoquées pour justifier le cadrage de la problématique, par le biais de citations « de notoriété », les références bibliographiques font partie aussi des « routines scripturales » de l'introduction d'un mémoire de recherche et apparaissent donc, souvent, sous la forme d'une liste de noms qui assoient les démarches des jeunes chercheurs. En effet, l'un des critères d'évaluation des mémoires porte sur la constitution et la consistance de la revue de la littérature, qui occupe bien souvent le premier chapitre de l'ensemble et qui est donc, à ce titre, planifiée et décrite brièvement dès l'introduction.

Dans l'ensemble d'introductions de mémoires auquel nous avons eu accès, nous avons pu repérer la présence manifeste des références à la bibliographie (sous forme détaillée ou simulée) ainsi que l'absence complète des références à la revue de la littérature ou aux références bibliographiques. Dans ce qui suit, nous allons rapidement illustrer ces deux grands cas de figure par des exemples typiques et par des déviations significatives.

3.1 La présence manifeste des renvois à la bibliographie

Les renvois à la bibliographie semblent avoir, dans les introductions des étudiants, deux grandes fonctions : ils font partie des éléments de contenu indispensables, « routinisés » qu'il faut absolument faire apparaître dans le texte, d'une part, et, d'autre part, ils servent d'appui, par leur notoriété, au cadrage de la problématique ou à la planification. Ces deux fonctions dessinent deux ensembles différents : les renvois à la bibliographie sous forme de liste de noms d'auteurs, pour la première fonction, et les renvois sous la forme de citations insérées dans le texte, pour la deuxième.

Pour la première catégorie, on retrouve des exemples du type :

(6) Nous fondons notre travail sur quelques ouvrages de base dans le domaine que nous étudions, notamment des ouvrages de grammaire sémantique et d'analyse contrastive de Patrick Charaudeau, Teodora Cristea, Corina Cilianu-Lascu, Elena Comes, Mioara Codleanu. [R.M.]

(7) Nous nous sommes fondés sur le modèle théorique fourni par Teodora Cristea dans ses ouvrages (Grammaire structurale du français contemporain, 1979, Etudes contrastives : pour une approche contrastive de la modalité, 1981, Contrastivité et traduction, 1982, Eléments de grammaire contrastive : domaine français-roumain, (1977), P. Charaudeau (Grammaire du sens et de l'expression, 1992) et par ceux d'autres linguistes comme : E. Comes (Syntaxe de la phrase complexe - des relations logiques à leur expression linguistique, 2007) et P. Cadiot (A propos du complément circonstanciel de but, 1990). [P.C.]

(8) La première partie est une synthèse des travaux des chercheurs dans le domaine de la phrase complexe et de la contrastivité: Claude Muller, T. Cristea, E. Comes, M.H. Mira Mateus, etc. [V.M.]

(9) Je vais m'appuyer sur une riche bibliographie critique : SGARD, J., Labyrinthes de la mémoire ; BORY, J.-L., Manon ou le désordre du monde, COULET, H., Etudes critiques sur Manon Lescaut, etc. [B.C.]

Tous ces exemples ont en commun le fait de proposer au lecteur-jury des listes d'auteurs en prévision de la revue de la littérature qui apparaîtra dans le premier chapitre du mémoire. Au-delà des critères de choix des auteurs cités, qui pourrait faire l'objet d'une analyse sociologique d'un autre type (quels auteurs, dans quel ordre, pourquoi ?), nous pouvons remarquer, pour les trois premiers extraits, la relative récurrence des noms de linguistes roumains. Teodora Cristea est reconnue, dans l'espace roumain de la recherche, comme le fondateur de la linguistique structurale et reste la première référence en matière d'études linguistiques, Elena Comes et Mioara Codleanu enseignent la linguistique au Département de Langues Romanes à Constanta et dirigent une partie des mémoires que nous avons pris en considération. L'ordre dans lequel apparaissent les noms d'auteurs semble aléatoire. Seul l'exemple (24) fait preuve d'une certaine maladresse, imputable probablement à une méconnaissance des nuances du français, en mettant le nom du coordonnateur du mémoire (Elena Comes) dans la classe des « autres linguistes », ce qui induit une évaluation relativement péjorative. Les étudiants renvoient à des auteurs qu'ils estiment suffisamment notoires. Du coup, ils ouvrent une liste de renvois

qu'ils laissent parfois « ouverte » afin de suggérer au lecteur - comme dans les exemples (8) et, surtout, (9), qu'ils s'appuient sur une « riche bibliographie critique » dont ils ne citent, ici, que les trois ouvrages qui leur paraissent les plus connus ou les plus importants.

Dans la deuxième catégorie d'exemples, ceux qui font apparaître des noms d'auteurs afin de mettre en scène un certain type de cadrage de la problématique ou un certain type de planification, on retrouve des formulations du type :

(10) Le pouvoir est défini dans le vocabulaire de la psychologie comme « une réalité qui donne à son détenteur la possibilité de commander et de se faire obéir de ceux qui... [...] (Lafon, 1987). Dans la conception des sociologues, « le pouvoir est à la fois le fait de disposer de... [...] » (Barreyre, 1995). Du point de vue des linguistes, un ensemble hétérogène et très riche d'instruments linguistiques et paralinguistiques marque les relations de pouvoir dans toute interaction verbale. Dans notre travail, nous nous intéresserons à la question des rapports de pouvoir dans les interactions verbales. Il s'agit donc d'une approche relationnelle.... [F.R.]

(11) M. Maingueneau considère que « l'analyse du discours a pour ambition d'étudier... [...] ». Il propose la définition suivante : « l'analyse du discours est... [...] »

On peut dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement. Pour L. Guespin, c'est ce qui s'oppose à l'énoncé : « l'énoncé, c'est la suite des phrases... [...] ». Nous allons, dans ce travail, étudier des phénomènes précis, micro-textuels, mais en les reliant en permanence au plan discursif plus large où ils prennent sens. [G.D.]

Ces deux exemples sont illustratifs de ce que De Nuchèze (1998 : 28) appelle « cadrage spécifique auto-centré » : « le scripteur, immédiatement après l'énoncé généralisant à double fonction d'auto-légitimation et d'établissement d'un consensus par le biais d'un cadre épistémologique commun, restreint la vérité générale de son assertion préalable ». Ainsi, après avoir proposé une première séquence de cadrage à valeur généralisante par le biais des renvois à des instances notoires, les étudiants restreignent le champ en revenant à leur problématique spécifique. Les citations servent, comme le dit De Nuchèze, à l'auto-légitimation des étudiants et à la délimitation du cadre épistémologique commun sur lequel ils vont bâtir leur argumentation.

L'exemple (12), assez singulier dans le paysage des introductions que nous avons étudiées, apporte une nuance supplémentaire par ceci qu'il inclut non seulement des citations, mais des reformulations ou des évaluations comparatives des ouvrages auxquels il est fait référence :

(12) Cette tendance a déterminé des auteurs comme Sophie Moirand ou Jean Peytard d'affirmer que « tout peut devenir corpus ».

Par exemple, S. Moirand et J. Peytard apprécient les documents authentiques pour leur pouvoir d'offrir à l'enseignant la liberté de choisir des textes...

Jean-Claude Béacco apprécie aussi la manière facile de procurer les documents authentiques...

Nous allons mentionner aussi l'attitude réservée de Louis Porcher qui ne considère pas que les sources médias peuvent bouleverser les méthodologies d'enseignement. [V.L.]

Cette attitude critique devant la bibliographie de spécialité est très peu présente dans les mémoires des étudiants. Les jeunes chercheurs, se sachant assez peu maîtres des champs épistémologiques auxquels ils sont tout de même censés faire référence, préfèrent afficher une attitude neutre envers les auteurs qu'ils convoquent pour leur notoriété et qu'ils n'osent presque jamais mettre en question les uns par rapport aux autres ou par rapport à leur propre sujet de recherche.

Enfin, le dernier exemple de cette partie illustre une tendance assez isolée aussi, mais opposée à ce que nous avons pu observer jusqu'à présent : il s'agit d'un simulacre de renvoi à la bibliographie, comme dans l'exemple (13) :

(13) Dans le deuxième chapitre on trouvera des rappels théoriques concernant l'évaluation, tels qu'ils sont abordés dans des ouvrages de spécialité. [R.M.]

En effet, en renvoyant aux « ouvrages de spécialité » en général, l'étudiant fait semblant de jouer le jeu formel exigé par la structuration de l'introduction, mais reste dans des remarques très générales qui ne seront pas complétées, pour ce travail en particulier, par plus de détails dans la partie consacrée aux travaux antérieurs ou à la revue de la littérature.

3.2 L'absence de renvois à la bibliographie

Sur l'ensemble de trente et une introductions que nous avons consultées, quatre seulement ne font aucun renvoi à la bibliographie : un mémoire portant sur le système juridique français, un autre sur l'usage du conte du *Chat botté* en classe, un travail sur les incidences didactiques de l'hypothèse dans les manuels français et roumains et, enfin, un mémoire portant sur la formation continue des enseignants de langues. Tous ces sujets auraient exigé, de manière évidente, de la part de leurs auteurs, une documentation et une revue de la littérature préalables. Sur le seul corpus d'introductions que nous avons consulté il nous est difficile de dire si l'absence des renvois à la bibliographie dans les introductions est une marque de l'absence complète des renvois dans la globalité des mémoires ou simplement une maladresse dans la rédaction des introductions.

A remarquer le cas très particulier de l'introduction de [B.M.], introduction pour laquelle nous avons déjà signalé l'absence de problématique. Faisant, de manière évidente, défaut aux principes de rédaction d'une introduction de mémoire de recherche, ce texte comporte tout de même un renvoi d'auto-légitimation :

(14) Les proverbes reflètent la grande sagesse du peuple car, comme l'a dit Lucian Blaga, « le proverbe a toujours la sagesse d'un vieil homme », des enseignements de sa vie, de son histoire et de l'expérience quotidienne. [B.M.]

Situé à la limite entre renvoi simulé à la bibliographie et absence de renvoi, cet exemple montre bien le besoin du jeune chercheur, même lorsqu'il n'a pas compris ou qu'il ne maîtrise pas les règles du jeu, de se cacher derrière un discours légitimant. Dans ce cas précis, Lucian Blaga, poète et philosophe

roumain de grande notoriété, semble servir de porte-parole à l'étudiante mais il ne figure avec les références complètes de l'ouvrage-source ni dans la bibliographie finale du texte, ni en note de bas de page...

Nous ne pouvons pas ignorer, d'une part, le manque d'expérience des scripteurs et, d'autre part, le fait que la rédaction du mémoire de recherche est, en fin de compte, un travail imposé, une tâche à remplir sous la sanction de la note. L'étudiant-auteur, face à cette obligation, qui dépasse assez souvent son savoir et son savoir-faire, fait des efforts à "jouer le jeu" et à suivre les différentes règles et contraintes exposées pendant un cours d'initiation et/ou exigées par le professeur coordonnateur. Dans cette perspective, on peut affirmer que la manière dans laquelle l'étudiant réalise le cadrage et les renvois à la bibliographie reflète sa capacité de placer et de délimiter la problématique abordée dans son étude.

4. La description du corpus

Le choix du corpus d'étude représente une étape obligatoire dans le parcours de rédaction du mémoire par un jeune chercheur en sciences humaines. Après l'identification de la problématique de recherche, le jeune chercheur est censé, d'après le discours normatif de l'institution, montrer qu'il est capable de délimiter, de décrire et d'analyser un ensemble de données verbales ou non verbales en adéquation avec sa problématique, ses présupposés de recherche et les méthodes d'analyse choisies. Plus ou moins bien défini ou décrit, le choix du corpus apparaît dans le trois quart des introductions que nous avons analysées.

Les introductions des étudiants illustrent une grande variété de choix en termes de données d'analyse : corpus littéraire / journalistique / corpus d'enregistrements oraux / corpus de prises de notes après les cours. En fonction de la spécialisation choisie (linguistique, littérature, civilisation, didactique) les étudiants examinent, la plupart des fois, des ensembles de données qui recouvrent une large plage de possibilités de travail et qui mobilisent des méthodes de recueil et d'analyse des observables très variées.

Pour ce qui est des manières d'intégrer le corpus dans la démarche globale d'analyse présentée dans l'introduction, les mémoires que nous avons analysés présentent les deux cas de figure suivants : présence manifeste du corpus dans les introductions ou bien absence de corpus. Pour les deux cas, nous allons présenter des exemples typiques et des déviations porteuses de sens.

4.1 La présence manifeste du corpus dans les introductions

Dans la plupart des introductions analysées il existe des remarques portant sur le type de corpus analysé, sur son étendue ou sur le mode de recueil des données. Les étudiants semblent maîtriser la règle du jeu qui impose de travailler sur corpus et d'explicitier leurs choix, même si leurs explicitations varient sur une échelle allant de remarques très générales (corpus « simulés ») jusqu'à des détails précis portant sur leurs données d'analyse.

Voici, d'abord, quelques exemples de corpus « simulés » :

(15) Le corpus est constitué de textes de loi, plus précisément d'articles du code pénal français [I.E.]

(16) Le corpus de ce travail est formé des fragments extraits des oeuvres littéraires et sera utilisé pour illustrer par des exemples les différents types d'accord et pour observer les problèmes qui apparaissent dans la traduction. [G.S.]

(17) Sur le corpus linguistique trilingue (???) et à partir de la base conceptuelle unique de comparaison, nous essayons d'identifier... [P.C.]

(18) ...une étude des procédés de traduction de la concession extensionnelle à partir d'un texte littéraire français, *Le rouge et le noir* de Stendhal et de ses traductions en roumain et en français. [V.M.]

Si pour (15) et (16) les étudiants font semblant de parler de corpus (afin de respecter les règles...), aucune information n'est réellement donnée quant à sa dimension, ses limitations et les critères de sélection. Dans (17), l'étudiante utilise l'article défini anaphorique en l'absence de la référence : elle ne parle nulle part de son corpus avant de l'introduire comme « le corpus trilingue ». Aucune précision n'est fournie à propos de ce corpus dans la suite de l'introduction. L'exemple (18), malgré la différence apparente, peut être mis dans la même catégorie de simulacre de corpus. Alors qu'elle a l'air de délimiter son corpus en parlant du roman *Le rouge et le noir* de Stendhal, l'étudiante reste dans des généralités sans consistance : son travail portera sur les procédés de traduction de la concession extensionnelle dans la totalité du texte français ainsi que dans ses traductions (en roumain et en français - sic !). Dans tous ces exemples, on voit bien l'effort des étudiants de respecter les routines scripturales de l'introduction, en parlant explicitement de leurs corpus, mais les références très vagues aux données d'analyse font penser à des corpus « simulés » dont on ne comprend réellement ni l'existence ni l'utilité réelle pour la recherche.

Les exemples qui suivent se situent à l'autre extrême : très détaillés, ils offrent, dès l'introduction, une grande quantité d'informations quant aux données d'analyse qui seront prises en considération, leur consistance et leur délimitation :

(19) Le corpus sur lequel nous travaillerons est constitué d'un nombre différent de verbes dans les trois langues : 103 verbes instrumentaux en français, 128 verbes instrumentaux en roumain, 88 verbes instrumentaux en espagnol - ce sont les verbes que nous avons identifiés à partir de leurs traits spécifiques dans les dictionnaires consultés [R.M.]

(20) Notre corpus est représenté par un ensemble limité d'articles tirés des plus importants journaux français et de 3 glossaires. Nous avons choisi un total de 15 articles qui représentent 6 journaux : *Le Monde*, *l'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Figaro*, *La Croix*. Il y a 6 articles du *Monde*, 1 article d'*Express*, 3 articles du *Nouvel Observateur*, 3 articles de *Libération*, 1 article du *Figaro* et 1 de *La Croix*. On parle d'un corpus contrastant parce que les sources sont très différentes, même s'il s'agit du même sujet. [G.D.]

(21) Pour cela, nous nous appuyerons sur un corpus formé de deux pièces de théâtre : *La Leçon* d'Eugène Ionesco et *Le Pays de Gufi* de Matei Visniec. [F.R.]

Dans l'exemple (22), dans la même logique du détail d'informations sur le corpus, l'étudiante décrit non seulement le corpus, mais aussi les opérations de recueil et de transcription des données orales, portant sur les corrections des erreurs dans le processus d'enseignement / apprentissage :

(22) ...sur la base d'un corpus constitué par des situations de production et de correction des erreurs apparues dans le processus d'enseignement et d'apprentissage de la langue française.

Ces faits ont été recueillis par l'observation et par l'enregistrement des leçons. Les transcriptions concernent, principalement, les erreurs et les corrections apparues au cours des leçons. Toutes les erreurs et les corrections ont été transcrites avec leurs caractéristiques propres (particularités phonétiques, intonation, etc.) et dans le contexte où elles apparaissaient. [S.D.]

Enfin, le dernier exemple de cette catégorie nous semble assez particulier dans l'ensemble des introductions que nous avons examinées, car l'étudiante met de manière explicite en relation le corpus avec la problématique (corpus « adapté en fonction de notre intention ») et avec la structure du mémoire (« La constitution de notre corpus a déterminé aussi la structuration du troisième chapitre de ce projet »).

(23) La constitution du corpus a été adaptée en fonction de notre intention de réaliser une étude comparative sur la manière de présenter et d'exploiter l'article de presse en FLE en France et en Roumanie. Comme conséquent, nous allons réaliser notre analyse sur trois manuels édités en Roumanie: *Voyage, Voyages, Coup de Coeur* et le manuel paru chez EDP et 3 manuels parus en France: *Reflète2, Café Crème 4* et *Tempo 2*. La constitution de notre corpus a déterminé aussi la structuration du troisième chapitre de ce projet [V.L.]

4.2 L'absence de références au corpus

Sur l'ensemble de mémoires que nous avons examinés, il y a relativement peu de textes qui ne parlent pas de corpus du tout. Dans quatre mémoires, les étudiants ne font aucune référence, dans l'introduction, aux données d'analyse qu'ils prennent en considération. Soit parce qu'ils ne maîtrisent pas le format de l'introduction d'un mémoire, comme c'est le cas de [B.M.], chez qui l'absence de remarques concernant le corpus est associée à l'absence de problématique clairement formulée, de planification et de précisions sur la méthode d'analyse. Soit parce qu'ils n'entendent pas travailler sur des données d'analyse et s'inscrivent dans des remarques générales sur le sujet. Surtout spécifique aux mémoires en civilisation (dans notre corpus), cette démarche fait abstraction du corpus pour laisser la place à des synthèses bibliographiques plus ou moins habiles. Comme dans le cas de [G.M.] qui propose un travail sur l'impact de la télévision sur la psychologie des gens en s'appuyant sur « ses investigations » et « sans citer des opinions avisées, mais en essayant de résumer des considérations et des perspectives généralement admises ».

On comprend bien de ses remarques qu'elle fera une synthèse de recherches antérieures, et donc aucune analyse sur corpus.

Il s'agit, pour ces exemples, de mémoires de synthèse qui rentrent dans une autre catégorie que les mémoires de recherche. Tolérés par l'institution universitaire roumaine, notamment pour les domaines de la littérature et de la civilisation française, domaines pour lesquels l'on estime que les étudiants ne disposent pas de sources suffisantes pour faire des analyses sur corpus, ce type de mémoire peut tomber très facilement dans le copier-coller, la tentation étant grande, notamment en langue étrangère, d'« emprunter » chez les auteurs notoires au lieu de reformuler ou de faire une synthèse pour laquelle les moyens linguistiques d'un étranger peuvent sembler insuffisants (Omer, 2001).

5. La planification

Nous avons vu dans I. que la planification constitue, avec le cadrage, pour De Nuchèze, l'un des éléments qui assurent le guidage du lectorat en assurant la lisibilité du texte. Dans la planification « le scripteur annonce le plus souvent la séquentialité choisie, par des marqueurs métatextuels du type: *dans une première partie...*, *en conclusion...*, etc. » (De Nuchèze, 1998: 29) La planification « permet de comprendre l'articulation des différentes parties du parcours argumentatif et de mieux suivre, lors de la lecture, cette articulation. » (Cislaru, Claudel, Vlad, 2009 :117)

Dans la plupart des cas, les étudiants expliquent dans l'introduction comment ils ont structuré leur étude et cette structuration est mise en rapport avec la démarche entreprise en vue d'atteindre les objectifs proposés.

(24) Pour atteindre mon objectif j'ai suivi une démarche qui se reflète dans la structure de la thèse. Cet ouvrage se compose de trois sections : la première section offre des notions théoriques sur la traduction et sur les divers types de techniques traductives, ayant comme fondements les oeuvres de T. Cristea et M. Codleanu. Dans la deuxième section, je présente... Puis je traduis les textes qui constituent le corpus... Enfin, la troisième section est un glossaire de termes économiques... [P.R.]

Le plus souvent cette séquentialité suit la succession des chapitres qui constituent le mémoire :

(25) Ce travail est organisé en six parties. On commence par la partie théorique constituée des trois premiers chapitres, on continue avec la partie applicative, constituée des deux chapitres qui suivent et on finit avec les conclusions générales. Le premier chapitre traite...[...] Dans le deuxième chapitre on trouvera...[...] Le troisième chapitre introduit...[...] Avec le quatrième chapitre on passe à...[...] Le cinquième chapitre essayera d'analyser...[...] Le dernier chapitre tirera des conclusions sur... [R.M.]

Parfois, des éléments de planification (structuration, organisation des contenus) et des éléments de cadrage sont imbriqués comme dans (26) où la planification des contenus est plutôt suggérée, d'une part, par la présentation des pas que l'auteur se propose de suivre (« On commence par... », « on doit premièrement... »), et,

d'autre part, par l'énumération des problèmes qu'il se propose d'aborder (« La réalisation d'un inventaire..., l'étude des conditions..., etc. »):

(26) On commence par la définition du cadre théorique dans lequel on peut parler de cet acte de langage. La notion d'accord est évidemment liée à celle de conversation c'est pourquoi on doit premièrement parler des paramètres dans lesquels l'expression de l'accord peut apparaître. ... La réalisation d'un inventaire des types de l'accord, l'étude des conditions qui peuvent déterminer l'apparition de l'expression de l'accord, ... sont des problèmes que nous nous proposons de discuter dans ce travail." [G.S.]

La présentation de la planification connaît des degrés de figement différents: aux présentations détaillées et argumentées comme celles des exemples (25) et (26) on peut opposer des formulations beaucoup plus générales comme dans l'exemple suivant :

(27) L'étude, dans sa forme actuelle, réunit dans sa première partie le bilan de nos recherches « théoriques » portant sur les spécificités de l'apprentissage d'une langue étrangère aux enfants de 9-10 ans et, dans la deuxième partie, la description commentée de l'expérience. [M.L.]

Dans des cas moins fréquents les auteurs soit ne font aucune mention de la planification (3 cas), soit y font une vague référence, comme dans l'exemple suivant, où cadrage spécifique et planification sont mélangés et expédiés dans une seule phrase :

(28) En abordant ce travail j'ai essayé justement de mettre en évidence les côtés moins visibles de l'iceberg, de procéder à une étude plus approfondie de la question, avant tout pour former ma propre opinion mais aussi pour contribuer, peut-être, à changer l'opinion des autres. [G.S.]

Dans la grande majorité des cas, les étudiants rédigent la séquence de planification après la rédaction définitive du mémoire de recherche, ce qui leur permet, en principe, une bonne présentation de la structuration dont ils ont décidé. Nous disons "en principe" car des attitudes différentes sont pourtant à noter quant à l'exposition de la planification dans les mémoires analysés: il y a, d'une part, la grande majorité qui font preuve d'avoir compris les contraintes discursives en question et les appliquent. Le résultat est un discours de présentation articulé, clair, méthodique. Il y a également des cas où on voit bien que l'auteur veut appliquer les contraintes de rédaction mais n'y parvient pas car il ne les comprend pas. Résultat : un discours plutôt confus, vaguement structuré qui a du mal à guider la lecture du destinataire.

6. Conclusions

Au bout de ce parcours analytique rapide, qui est loin d'avoir fait le tour des différentes situations discursives que nous rencontrons dans la pratique didactique et qui se rapportent aux normes de rédaction d'une introduction pour un mémoire de recherche en FLE dans le domaine des sciences humaines, nous pouvons tout de même formuler quelques conclusions et quelques points d'interrogation qui nous permettent de poursuivre la recherche :

- Les étudiants maîtrisent le plus souvent, sans l'avoir parfois explicitement appris, le modèle formel et discursif de fonctionnement d'une introduction pour un mémoire de recherche dans leur domaine de spécialisation. La présence récurrente, dans la majorité des introductions consultées, des éléments liés au cadrage de la problématique de recherche, à la planification, à la description du corpus ou aux renvois à la bibliographie, montre bien que les étudiants font des efforts pour respecter les routines scripturales spécifiques au discours de recherche en français ;

- La volonté de respecter ce modèle formel ainsi que, peut-être, la maîtrise insuffisante du français langue étrangère, débouche parfois sur des rédactions maladroites qui cachent des formes « simulées » de respect des contraintes formelles : des simulacres de problématiques, de planifications, de description du corpus ou de renvois à la bibliographie. Le décryptage de ces formes « vides » du point de vue du modèle formel de rédaction poursuivi, pourrait éventuellement permettre à l'enseignant de dépister certaines difficultés d'apprentissage et de les remédier et, à l'étudiant, de réécrire son texte de manière plus réfléchi et cohérente.

Une analyse comparative plus ample et qui prenne, éventuellement, en considération des textes du même type issus de scripteurs français natifs non-experts pourrait permettre, à notre sens, de voir si les déviations que nous avons pu constater par rapport à la norme de l'écrit scientifique en FLE sont imputables uniquement au statut d'étrangers de nos étudiants ou bien s'il s'agit, au contraire, de problèmes transversaux qui sont spécifiques partout aux scripteurs débutants. Dans tous les cas, nous sommes intimement convaincues de l'utilité d'une analyse détaillée des écrits de recherche des étudiants, aussi bien pour les enseignants-chercheurs, dans le but de l'amélioration de la démarche d'évaluation des écrits en langue étrangère à l'université, que pour les étudiants eux-mêmes, à qui on pourra proposer des corpus comparatifs afin qu'ils comprennent les écueils de l'écriture de recherche en langue étrangère.

Références

Cislaru, G., Claudel. C., Vlad, M., 2009. *L'écrit universitaire en pratique*, éd. De Boeck Université, Bruxelles.

De Nuchèze, V., 1998. « Approche pragmatico-énonciative du discours de recherché » in *LIDIL* 17, pp. 25-40.

Fløttum, K., Dahl, T., Kinn, T., 2006. *Academic voices - Across languages and disciplines*, Amsterdam, John Benjamins.

Omer, D., 2001. *Les activités d'emprunt à l'école. La génération de textes scolaires en contexte roumain : étude de cas*, Paris, L'Harmattan, Bucarest, Babel.

Thue Vold, E., 2008. *Modalité épistémique et discours scientifique. Une étude contrastive des modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche français, norvégiens et anglais, en linguistique et en médecine*. Thèse pour le degré de *philosophiae doctor*, Université de Bergen.

Notes

¹ Le cadrage générique « fait référence à une conception qui circule largement, à laquelle on adhère ou qu'on refute au moment d'introduire sa propre problématique. (...) cette forme de cadrage permet de référer à l'ensemble des travaux qui ont été réalisés dans le même champ ou domaine d'étude. » (Cislaru, Claudel, Vlad, 2009 : 116).

² Le cadrage spécifique « réfère directement à la problématique, au cheminement de recherche sans référence préalable aux recherches antérieures ou connexes. » (*idem* : 116).